

N° 28682

Cahier spécial

Ne pas jeter sur la voie publique - L'Imprimerie du Midi - RCS MONTPELLIER 479 633 711

En quête de demain



ouest-france Centre Presse DORDOGNE LIBRE SUD OUEST LE DAUPHINÉ VAUCLUSE le populaire R1 DNA corse matin monaco-matin

Le Maine Le Courrier  Le Journal d'Alsace Libération L'Ardennais L'union LE JOURNAL La Provence Midi Libre LA PRESSE  Alsace Nord  Nord Oise var-matin

Le Berry Le Télégramme Charente Libre LE BIEN PUBLIC L'ÉCLAIR La Marseillaise Centre Presse JhmQuotidien NORMANDIE LA DÉPÊCHE nice-matin

LE PROGRÈS la montagne L'EST République La République des Pyrénées L'INDEPENDANT La Nouvelle République L'ALSACE Presse Ocean la république L'éveil Courrier picard l'écho L'Est éclair VOSGES

soutenu par



« Faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire »

JACQUELINE OSTY

À la tête de l'agence Osty et associés, la paysagiste a conçu de nombreux parcs et jardins (Amiens, Lyon, Nantes...). Elle est lauréate du Grand prix national du paysage en 2005 et 2018, et du Grand prix de l'urbanisme en 2020. À travers la conception de parcs et jardins, elle repense l'accès à la nature en ville.

En tant que paysagiste, quel regard portez-vous sur l'évolution du développement urbain de ces quarante dernières années ?

À mes débuts dans les années 70-80, les architectes concevaient les fameuses « villes nouvelles » autour de Paris, et après, ils nous appelaient, nous paysagistes, pour aménager les espaces restants. Mais aujourd'hui, la question du paysage se pose en amont. C'est un changement significatif. La notion d'espace public a elle-même beaucoup évolué : auparavant, on tournait le dos aux éléments naturels, voire on s'en protégeait, en construisant des routes sur les rivières. Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et mise en valeur. Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être.

Notre rapport à la nature a-t-il aussi changé ?

Absolument. Longtemps, la nature est restée en dehors des villes, notamment parce qu'on la craignait. Les plantes étaient vues comme des mauvaises herbes, les forêts et les marais comme maléfiques. Mais depuis la prise de conscience que la planète est en danger, on observe un retour de la nature en ville et des politiques de reverdissement des centres urbains. Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville, source de confort et d'apaisement, se fait en outre de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la

biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant.

Quels sont les nouveaux défis à relever dans l'aménagement des paysages urbains en raison du réchauffement climatique ?

On ne peut plus aménager, tracer, planter sans la conscience des dangers qui menacent les territoires et sans être économe de leurs ressources. Le choix des essences, la gestion de l'eau, les continuités biologiques : tous ces impératifs de l'écologie sont désormais pris en compte le plus possible dans chaque projet. L'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) nous oblige par ailleurs à densifier la ville sur elle-même. Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des nouveaux enjeux. Cela

« Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! »

implique de préparer un socle vivant susceptible d'accueillir à la fois la végétation et la ville de manière pérenne. C'est un travail invisible mais nécessaire et vertueux.

Justement, comment faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire ?

Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre afin de concilier les différents



Jacqueline Osty : « Aujourd'hui, la nature est vue comme une richesse. » A.D.F.

usages et limiter les possibles conflits. Les gens ont besoin d'échanger, de circuler, de créer du lien ; certains lieux naturels ont besoin de calme et ne peuvent être piétinés. De même, les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité mais la faune a besoin de trames noires. Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais d'opérer les bons choix en amont pour créer des espaces naturels en ville qui soient beaux, durables, adaptés à l'âme des lieux, et qui jouent un vrai rôle au service des habitants.

Vous avez conçu des projets très variés (le parc zoologique de Vincennes, les boulevards du centre de Chartres, l'écoquartier de Rouen). Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite de tels projets ?

Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans le sol les grands discours. Je suis confiante car un nombre crois-

sant de maires ont désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels. Mais cela prendra du temps.

La question de l'aménagement des zones d'activités en périphérie des villes est notamment cruciale.

Pensez-vous que l'on puisse y recréer du lien à la nature ?
C'est complexe mais c'est possible ! Pour renaturer ces espaces bitumés et y ramener du beau et du vivant, il faut d'abord retrouver leurs qualités intrinsèques (relief, eau, sol), qui ont été trop longtemps niées. Il n'y a pas de recette unique : c'est le territoire et son héritage géographique, social et culturel qui nous donnent les clés de sa transformation. En réalité, c'est là encore du bon sens.

Propos recueillis par Laure de Charette, Midi Libre

Ils veulent créer une Sécurité sociale de l'alimentation

À Dieulefit, dans la Drôme, des citoyens ont créé un dispositif pour permettre à chacun, fortuné comme précaire, d'avoir accès à des aliments de qualité.

Acheter des tomates goûteuses, un bout de fromage ou un filet de poisson sans être bloqué par son porte-monnaie. Voilà le principe de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), un concept expérimenté un peu partout en France et bientôt à Dieulefit (Drôme), porté par un collectif, composé de deux salariés et d'une quarantaine de bénévoles. « On aurait des bureaux ouverts au public et une grille qui indiquerait qu'avec tel revenu, la cotisation est de tant, explique Julie Yon, membre du SSAS. Ça débloquerait une allocation à dépenser dans des lieux conventionnés : dans des boutiques de producteurs, chez des paysans

ou des artisans, par exemple. » Les plus démunis auraient une cotisation plus faible que leur allocation, et inversement pour les plus fortunés, de façon à créer un système équilibré. « Chacun pourrait manger de façon digne. » Quel serait l'avantage pour ceux qui cotisent plus ? « Ils participeraient à un autre modèle de société et se protégeraient eux aussi, en cas de chômage ou de maladie par exemple. »

Soutenu par la Ville et la communauté de communes, le collectif a mené une expérimentation sous forme de marché. En avril dernier, un Comité local de l'alimentation a été créé. Il se consacrera à la SSA.



Le Collectif de la Sécurité sociale de l'alimentation.

PHOTO STÉPHANE MARC.

« On a choisi 22 personnes représentatives de la société, selon des critères d'âge, de genre, de revenus, de composition du foyer ou encore d'ancienneté sur le territoire. » Ils vont plancher sur deux points épineux : les montants des cotisations et les critères de conventionnement. « Ce n'est pas simple. Il y a les questions de localité, de label... Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production. »

Le collectif espère lancer une phase

pilote fin 2024 avant une généralisation à la communauté de communes. « Comme pour la santé avec la Sécu, l'alimentation deviendrait une affaire collective. Là-dedans, il y a éminemment une question de santé publique, souligne celle qui est infirmière de métier. L'obésité, le diabète ou encore l'hypertension sont des maladies liées à l'alimentation, que l'on retrouve davantage dans les populations les plus précaires. »

Clara Guichon,
Le Dauphiné Libéré



En quête de demain

fête ses 3 ans !



Le saviez-vous ?

Le supplément que vous tenez entre vos mains se trouve aujourd'hui chez tous les marchands de journaux de France.

Et c'est le 6^{ème} d'une longue série !

Lancé en 2021, **En quête de demain** est le fruit d'une **collaboration inédite entre 52 titres de la presse quotidienne régionale**.

Toute l'année, les rédactions travaillent de concert. Accompagnées par Sparknews, elles rédigent des articles consacrés aux enjeux écologiques et sociaux de nos territoires et aux initiatives qui y répondent. Ensuite, elles mettent tout en commun !

Ainsi, vous pouvez découvrir des projets et des personnalités inspirantes de votre région, mais également d'autres régions de France, qui œuvrent pour une **transition des territoires juste et durable**.

Agriculture, alimentation, eau, énergie, mobilité, habitat, biodiversité, océan, forêts, économie circulaire, santé, inclusion... toutes les dimensions qui peuvent toucher notre quotidien sont abordées.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le 27 novembre pour la prochaine édition !**

Depuis 2021, En quête de demain c'est...

242

articles partagés

13,6

millions de lecteurs dans sa version papier

7

millions de lecteurs dans sa version digitale



En quête de demain est une opération initiée et coordonnée par Sparknews. Acteur pionnier du journalisme de solutions et de l'impact positif, Sparknews fait émerger de nouveaux récits auprès des médias, des acteurs de la culture et des entreprises.

Quitter la ville pour mieux vivre

David et Lorraine Jimenez ont décidé de tout quitter pour s'installer à la Sauvetat-sur-Lède, en Occitanie, et créer la ferme de Pérouti, où ils cultivent des céréales bios au milieu des animaux. Depuis peu, le couple a aussi sa propre boulangerie.

Dans la campagne lot-et-garonnaise, à quelques kilomètres de Villeneuve-sur-Lot, la ferme de Pérouti attire l'œil. Dans cette exploitation bio en polyculture-élevage, ânes, cochons et moutons vivent au milieu des plantations de céréales – avoine blanche, khorasan, seigle et autres variétés anciennes – cultivées par David et Lorraine Jimenez.

« L'idée est de travailler le sol le moins possible, entame David, dou-doune sans manches et lunettes rondes au bout du nez. J'ai enlevé le labour, je ne mets pas d'intrants et ne retourne pas dans mon champ avant la récolte. » Ici, les terres sont nourries grâce à des couverts végétaux, et des bosquets viennent d'être replantés pour apporter de la biodiversité. Les moutons, eux, font office de tracteurs. Une pratique plus respectueuse de l'environnement qui semblait évidente pour ce jeune agriculteur, désireux de « redonner du sens à l'agriculture avec des méthodes simples qui préservent la fertilité des sols. »

« Au début, on peut être mal perçus »

Devenu paysan il y a trois ans, l'ancien juriste fait partie de ceux qui ont tout plaqué pour vivre une vie plus épanouissante au contact de la terre. « Être dans une cage dorée, ça m'oppressait, raconte le trentenaire, originaire du Lot-et-Garonne. L'agriculture, c'était un rêve de gosse. Mes parents ont vécu ici, à la campagne. Ils n'étaient pas agriculteurs mais on travaillait la terre pour le loisir. J'adorais ça. »

En 2016, après cinq années passées à Paris, il rachète la maison familiale à la Sauvetat-sur-Lède et acquiert ses premières terres deux ans plus tard, par « pure opportunité ». « Un voisin vendait une quarantaine d'hectares », raconte David. Il lance alors une petite exploitation en bio. « À ce moment-là, j'étais encore juriste. Je tra-

vaillais la terre la nuit, et le jour, je partais au bureau. » Jusqu'à ce que la fatigue pointe le bout de son nez et l'oblige à faire un choix. Il quitte alors le monde du droit en 2021 et s'installe officiellement en tant que paysan.

« Au début, on peut être mal perçu quand on arrive dans l'agriculture, confie l'ex-cadre. Puis, petit à petit, on vous fait confiance en vous cédant des terres. » Il dispose aujourd'hui de 300 hectares et a em-

Mes parents ont vécu ici, à la campagne. Ils n'étaient pas agriculteurs mais on travaillait la terre pour le loisir

DAVID JIMENEZ

bauché quatre salariés dont sa femme, Lorraine. L'ex-infirmière a rejoint l'exploitation il y a huit mois, en partie grâce à Fermes en vie (FEVE), start-up bordelaise qui aide les jeunes agriculteurs à s'installer en finançant l'achat du foncier. « FEVE nous a permis de consolider le fermage », explique David, et ainsi mettre le cap sur un autre projet : l'ouverture d'une boulangerie.

Maîtriser l'ensemble de la chaîne « Le but était d'arriver à un produit fini et comestible », affirme l'agriculteur. C'est désormais chose possible, le couple ayant racheté le fournil municipal de Thézac fin 2023 avec Valérie Labbé, leur associée. « Pour l'instant, les céréales partent chez un meunier qui écrase le levain pour en faire de la farine, mais on est en train de créer une meunerie pour maîtriser l'ensemble de la chaîne de A à Z. On va se-



David et Lorraine Jimenez coulent des jours heureux.

PHOTO L.W.

mer, récolter, trier, stocker, écraser et faire notre pain avec. »

Une nouvelle aventure qui leur permet de boucler la boucle. « On ne se sort pas toujours de salaire, mais on arrive à en vivre », confie David Jimenez. S'ils ne sont pas épargnés par la crise du bio et vivent, comme les autres, les difficultés du monde agricole, ils ne regrettent en rien

leur changement de vie. Installés dans la maison de maître qui surplombe la vallée de la Lède – qu'ils louent en gîte – David, Lorraine et leurs deux enfants coulent des jours heureux, convaincus par leur mission : respecter à la fois les humains et la terre.

Lucy Warnock,
La Dépêche du Midi

L'entreprise FEVE, mode d'emploi

FINANCEMENT Cofondée par Marc Batty, l'entreprise Fermes en vies (FEVE) aide les agriculteurs à s'installer en rachetant des exploitations grâce à du financement citoyen. Depuis sa création en 2020, la start-up, basée à Bordeaux et Toulouse, a permis l'installation de 11 fermes (19 agriculteurs et agricultrices) dans l'Hexagone, dont la ferme de Pérouti en Lot-et-Garonne.



FranceterredeLAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI & DEMAIN

En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours de bons produits laitiers.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche de progrès France Terre de Lait réaffirme notre volonté de vous nourrir aujourd'hui et demain. Retrouvez nos engagements sur franceterredelait.fr *»

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

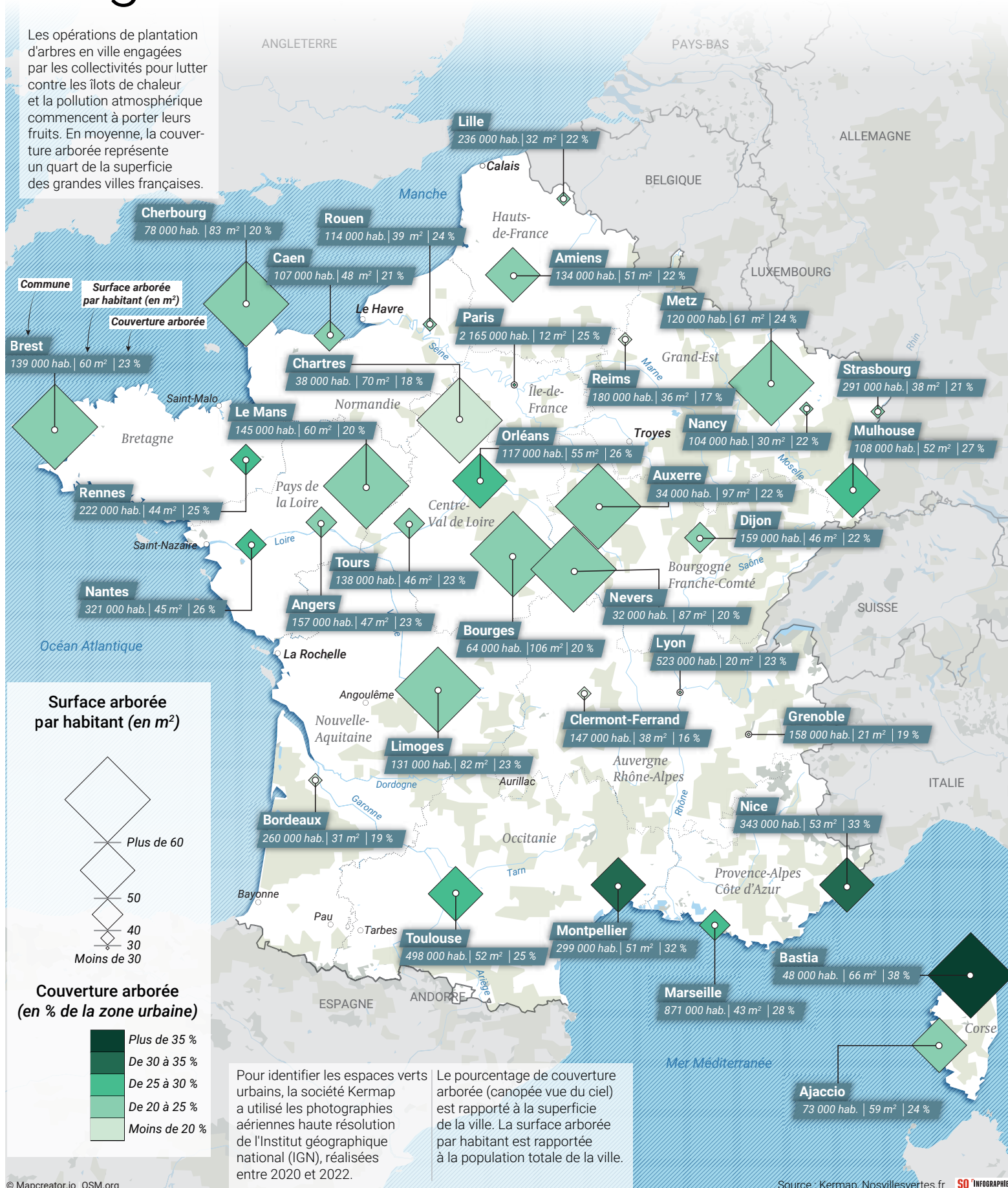
photographie retouchée

franceterredelait.fr



Le grand retour des arbres en ville

Les opérations de plantation d'arbres en ville engagées par les collectivités pour lutter contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique commencent à porter leurs fruits. En moyenne, la couverture arborée représente un quart de la superficie des grandes villes françaises.



« Tendre vers davantage de confiance vis-à-vis de la nature »

VIRGINIE MARIS

La directrice de recherche CNRS et philosophe de l'environnement au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) de Montpellier, co-auteur du livre "On ne dissout pas un soulèvement" (Seuil, 2023), explique la nécessité de revoir notre rapport avec la nature pour mieux s'adapter face aux défis climatiques actuels et futurs.

Vous coordonnez actuellement un projet de recherche baptisé « Anthronat – Conserver la nature dans l'Anthropocène ». Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est l'Anthropocène ?

L'Anthropocène, c'est le terme proposé par des scientifiques pour nommer la période géologique en cours, qui est marquée par l'influence globale des activités humaines sur la planète. En somme, c'est un nouvel âge de la Terre, où les humains sont devenus les principaux moteurs des changements qui l'affectent.

Et quels sont les défis liés à cette nouvelle ère ?

Le changement climatique évidemment, étant donné ses effets actuels et futurs sur l'organisation des sociétés ainsi que sur la nature et la biodiversité. Ce nouvel âge est également marqué par la surexploitation des ressources, la dégradation des milieux naturels et la circulation des espèces à travers la planète, autant de menaces extrêmement fortes qui pèsent sur la vie sauvage et qui appellent à une réorganisation radicale de nos façons de vivre. L'enjeu est à la fois d'éviter que les choses empirent encore davantage et de s'adapter à la nouvelle situation.

Comment l'Humain peut-il s'adapter aux nouvelles conditions de la planète et à

ses nouvelles contraintes ?

Avant de parler des possibles solutions, parlons d'abord d'un risque, celui de la « maladaptation », qui consiste à mettre en place des stratégies qui risquent d'empirer la situation ou de créer de nouveaux problèmes. Je pense notamment aux solutions techniques déployées en silo. C'est ce qui se passe avec les énergies dites re-

« Ce nouvel âge est également marqué par la surexploitation des ressources »

nouvelables, extrêmement consommatrices d'espace – qu'il s'agisse des fermes solaires, des champs d'éoliennes ou de l'éolien offshore – et qui ont un impact direct sur les milieux naturels et la biodiversité. Je m'interroge aussi sur le bien-fondé des biotechnologies de pointe susceptibles de transformer des espèces sauvages pour les adapter aux défis climatiques, comme les coraux par exemple, manipulés génétiquement pour devenir plus résistants à l'acidification des océans.



Virginie Maris : « Il existe plein de pistes pour consommer, produire, habiter la Terre de manière plus apaisée et plus conviviale. » PHOTO LIONEL ROUX

Mais alors quelles solutions peut-on mettre en place pour tenter de nous adapter vu l'état actuel de la Terre ?

Il faut d'abord tirer les leçons de la crise actuelle et accepter l'idée que nos modes de développement sont insoutenables. Il faut ensuite tendre vers davantage de sobriété, notamment en termes de consommation énergétique et davantage de confiance vis-à-vis de la nature. Faisons preuve d'humilité collective et arrêtons de vouloir la piloter ou la contrôler. On peut se mettre en retrait et miser sur les incroyables stratégies d'adaptation déployées par la nature elle-même. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. Mais il faut trouver le juste dosage entre le laisser-faire et l'interventionnisme. La meilleure façon de nous en sortir, ce sera de mettre en œuvre un travail sociétal afin de trouver des réponses variées – on aura sûrement besoin d'une certaine dose de technologie ! – pour expérimenter des alternatives possibles. Nous devons faire face à nos responsabilités.

En tant que philosophe, pensez-vous que l'Humain peut encore changer son rapport à la nature ?

Il existe plein de pistes pour consommer, produire, habiter la Terre de manière plus apaisée et plus conviviale. La marge de manœuvre est énorme pour adopter une attitude plus hospitalière avec le vivant et pour restreindre notre empreinte. Nous pouvons cohabiter avec de nombreuses espèces sauvages sans coût pour notre santé ou notre sécurité : par exemple, on peut parfaitement vivre dans une ville avec plus d'oiseaux, plus d'insectes, plus de petits mammifères. Même si le monde est très largement anthropisé, je fais partie de ceux qui pensent qu'il reste des espaces et des espèces totalement indifférents à la vie humaine. Tant mieux ! Nous devons reconnaître cette part radicalement sauvage du monde, la respecter et lui dédier une attention active.

Propos recueillis par Laure de Charette, Midi Libre

Le poumon vert de la Ville rose

Amorcé en 2018, le projet municipal Grand Parc Garonne a pour ambition de transformer l'île du Ramier, à Toulouse, en véritable sanctuaire écologique.

Instaurer en plein cœur de la Ville rose un grand "poumon vert" pour répondre aux enjeux climatiques. C'est l'ambition de la municipalité de Toulouse, qui porte depuis 2018 un projet d'envergure sur l'île du Ramier : le Grand Parc Garonne, qui vise à végétaliser davantage la ville, lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et décarboner les transports. Il devrait être livré dans son intégralité à l'horizon 2025.

« L'île du Ramier doit naturellement devenir le jardin de tous les Toulousains. Un jardin que chacun doit pouvoir s'approprier pour faire son sport, se promener ou profiter de la nature », exposait le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, dans les colonnes de *La Dépêche du Midi* en 2020.

Amorcé en 2018 avec la création d'un belvédère au niveau de l'écluse Saint-Michel et d'un théâtre de verdure ouvert sur la Garonne, ce chantier aux mille facettes concerne principalement l'aménagement du nord de l'île du Ramier. Les grandes orientations de la municipalité comprenaient notamment la démolition, à la fin de l'année 2020, de cinq des neuf halls de l'ancien Parc des expositions, installé par la suite à Aussonne, et de ses parkings et autres dépendances.

Le bitume devrait ainsi laisser place à un vaste espace minéralisé

d'une dizaine d'hectares devant la piscine Nakache, intégrant un jardin botanique, des allées piétonnes et cyclables, ainsi qu'une grande esplanade pour des manifestations culturelles et sportives. Des légumineuses et des graminées ont été plantées dans le cadre du projet européen *Life Green Heart* pour aider la terre asphyxiée par plusieurs décennies de goudron à se régénérer.

Insectes et des plantes de retour sur l'île

Trois ans de jachère plus tard, les premiers résultats d'une étude scientifique menée dans le cadre du projet ont noté, en 2023, que des oiseaux, des insectes et des plantes sont revenus sur l'île. Alors que le projet Grand Parc Garonne vise à faire baisser la température de trois degrés grâce, notamment, à la plantation de plus de 5 000 arbres, les chercheurs ont constaté une baisse d'un demi-degré en moyenne sur un an. Un fait « non négligeable », selon François Chollet, élu à la mairie de Toulouse en charge de l'écologie, du développement durable et de la transition écologique.

Les halls de l'ancien Parc des expositions qui ont été préservés sur l'île vont, quant à eux, être voués à un tout autre destin.

Le Hall 9 va notamment être réhabilité en ressourcerie, recyclerie et



le Grand Parc Garonne vise à lutter contre les îlots de chaleur. VILLE DE TOULOUSE

déchetterie et ouvrira ses portes à l'horizon 2025. Les Toulousains pourront venir avec leur mobilier et leurs matériaux pour apprendre à les recycler et les réemployer. Decoset sera chargé du traitement et de la valorisation des déchets. Le Hall 3, quant à lui, devrait être rénové et équipé pour devenir la Cité des sports urbains à l'horizon 2025, voire 2026. « Plusieurs aspects sont encore en cours de gestation, dont le devenir du Hall 3. Il est destiné aux sports urbains et à la culture et permettra aux Toulousains de faire du skate ou de la trottinette à l'intérieur et de façon organisée, avance François Chollet. La partie nord de l'île, transformée en jardin, sera livrée en 2025. Nous sommes dans les temps, il n'y a pas de retard », assure l'élu. Au-delà des installations sportives du Stadium, qui ne sont pas con-

cernées par le grand projet municipal, la partie sud de l'île du Ramier a vocation à devenir un sanctuaire écologique. Ce grand espace de nature préservée au cœur de Toulouse propose diverses activités : agriculture urbaine, jardins partagés, ou encore observatoires d'oiseaux. Par ailleurs, le grand "poumon vert" de la Ville rose sera bientôt accessible au niveau de l'Avenue de Muret et du quartier Empalot grâce à deux nouvelles passerelles, que les Toulousains pourront emprunter dès leur ouverture courant juin. Longues de 150 et 145 mètres, elles seront réservées aux piétons et aux cyclistes. Le projet Grand Parc Garonne prévoit à l'avenir deux autres passerelles, situées au niveau de Saint-Michel et de Croix-de-Pierre.

Marine Lion,
La Dépêche du Midi

Un projet municipal pour répondre aux enjeux climatiques

VÉGÉTALISATION Amorcé en 2018, le projet municipal Grand Parc Garonne a pour ambition de transformer l'île du Ramier en véritable sanctuaire écologique. Une initiative qui répond aux défis climatiques actuels. Instaurer en plein cœur de la Ville rose un grand "poumon vert" pour répondre aux enjeux climatiques. C'est l'ambition de la municipalité de Toulouse, qui porte depuis 2018 un projet d'envergure sur l'île du Ramier : le Grand Parc Garonne, qui vise à végétaliser davantage la ville, lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et décarboner les transports. Ce chantier concerne principalement l'aménagement du nord de l'île du Ramier. Les grandes orientations comprenaient notamment la démolition de cinq des neuf halls de l'ancien Parc des expositions, installé par la suite à Aussonne, et

de ses parkings. Le bitume va ainsi laisser place à un vaste espace minéralisé d'une dizaine d'hectares devant la piscine Nakache, intégrant un jardin botanique, des allées piétonnes et cyclables, ainsi qu'une grande esplanade. Les halls qui ont été préservés vont, quant à eux, être voués à un tout autre destin. Le Hall 9 va être réhabilité en ressourcerie, recyclerie et déchetterie et ouvrira ses portes à l'horizon 2025. Le Hall 3, quant à lui, devrait être rénové et équipé pour devenir la Cité des sports urbains à l'horizon 2025, voire 2026. La partie sud de l'île a vocation à devenir un sanctuaire écologique. Par ailleurs, ce grand « poumon vert » sera bientôt accessible au niveau de l'Avenue de Muret et du quartier Empalot grâce à deux nouvelles passerelles, dès leur ouverture courant juin. Elles seront réservées aux piétons et aux cyclistes.

Pour l'électricité, vous avez le choix :

☐ verte

☐ verte

Depuis 2016, pour mieux vous accompagner dans la transition énergétique, ENGIE propose uniquement une électricité verte, certifiée à 100 % par des garanties d'origine renouvelable, pour tous ses nouveaux contrats.*



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 € - RCS NANTERRE 542 107 651.

Bâtir bioclimatique et en circuit court, mode d'emploi

À Sillans-la-Cascade, dans le Var, ce couple a construit une maison sobre en énergie, en utilisant des matériaux du coin : paille des agriculteurs voisins, terre et pin d'Alep de leur terrain. Budget, méthode, entraide, difficultés et satisfactions... Doriane et Sylvain racontent leur expérience.

OK sur le papier, mais concrètement, comment on s'y prend ? À Sillans-la-Cascade, dans la campagne varoise, Doriane, professeure de théâtre, et Sylvain, éleveur de brebis, ont relevé le défi.

En face d'une prairie où paissent les 250 brebis laitières de la ferme, une maison de 90 m² a poussé. D'extérieur, elle ressemble à toutes les bâtisses fraîchement achevées et dont les finitions se feront peu à peu : la terrasse est encore en terre, on s'y déchausse sur une planchette en bois, un tas de sable de chantier a été transformé en terrain de construction... de châteaux par Lilia, 4 ans, troisième membre du chaleureux foyer.

Une large façade de baies vitrées

Plein Sud, c'est d'abord la large façade de baies vitrées qui impressionne. À l'intérieur, en ce midi d'octobre, les rayons du soleil baignent la pièce à vivre jusqu'à la cuisine ouverte, au fond. Et il fait bon. Dans le salon, le seul système de chauffage est un poêle à bois, aux dimensions dérisoires pour la hauteur du plafond. Dès la conception, l'attention a été portée sur les performances énergétiques.

« Avant, on vivait dans un appartement à Aups mais c'était une passoire thermique. On payait 200 euros par mois d'électricité, sans



Doriane, professeure de lettres, et Sylvain, éleveur de chèvres.

chauffer toutes les pièces. Et on se pelait, littéralement », se remémore Doriane.

En 2020, alors que leur fille est encore bébé, le couple se lance et acte de construire « une maison bioclimatique, la plus autonome possible » sur un terrain de l'exploitation familiale, reprise par Sylvain et son associé, douze ans plus tôt. Il se tourne d'abord vers un bureau d'études du coin, spécialisé dans l'habitat durable et instigateur du réseau Eco-bâtissons. Sylvain sort une feuille de papier A3, la déplie sur la table de récup du salon. Un croquis de la bâtisse, telle qu'elle est érigée aujourd'hui, s'affiche. « Quand on l'a vu, ça a été le coup de cœur. On l'a punaisé dans notre appart, comme un objectif. » Les galères arrivent ensuite. Le couple bataille un an pour obtenir un permis de construire. Le terrain est classé, à tort, en zone inondable. Une étude doit prouver le contraire. Il faut aussi montrer patte blanche sur le risque incendie et assurer que des zones de pompage existent tout près en cas de feu. Puis, partir à la recherche du sésame : le prêt immobilier. « À la base, on avait pour projet de faire beaucoup d'auto-construction et de sortir une maison autour de 180 000 euros »,

ajoute Sylvain. Mais les banques ne suivent pas. Elles exigent une assurance décennale. Un courtier décroche le crédit, au prix de quelques concessions. La toiture et les fondations seront confiées à des artisans agréés. Doriane et Sylvain seront toutefois maîtres d'œuvre du chantier, qui coûtera 80 000 euros de plus. L'aménagement de la terrasse, entre autres, ainsi que la finalisation de la mezzanine et de l'escalier qui y mène attendront un peu plus tard...

Des matériaux locaux

Le principe de la bâtisse : de solides fondations en béton, pour pallier le sol argileux, sujet au retrait-gonflement qui peut fissurer les maisons exposées à la sécheresse. Puis, une ossature bois contenant une isolation... en bottes de paille. « On s'est fourni chez des voisins céréaliers », glisse Sylvain. Sur les bottes, plusieurs couches de terre argileuse (du terrain), de sable et de paille broyée viennent parfaire les murs, recouverts en certains endroits d'une forme plus écolo de placo. Sur la façade extérieure, un enduit à la chaux.

Objectif : tirer profit des vertus de ces matériaux naturels, en les combinant. Dans les murs : de la masse

d'inertie, « pour protéger de la surchauffe. Les calories vont mettre 12 h à la traverser. Ce qui permet de se passer totalement de climatisation et de conserver de la chaleur dans les périodes froides », détaille l'architecte Bruno Bazire. La dalle épaisse, composée aussi de cailloux du terrain, joue le même rôle.

L'argile pour réguler l'humidité

Au Sud, l'avancée de toiture, au tracé calculé en fonction de la localisation du soleil, permet à ses rayons de pénétrer plus ou moins la maison selon les saisons. Dans les enduits intérieurs, l'argile se charge de réguler l'humidité ; sur la façade, la chaux, très poreuse, permet à la maison de respirer... Pour faire baisser les coûts, l'ossature des murs est aussi ultra-locale. « On a fait face à la hausse des prix du bois. Entre le devis signé en 2020 et le début du chantier en octobre 2022, il y avait 25 000 euros de plus. On a réfléchi et décidé d'utiliser des pins d'Alep du terrain, en préparant nos troncs, puis en faisant appel à une scierie mobile », décortique Sylvain.

Afin d'arriver à ses fins, le couple s'est engagé, formé. Et l'a joué collectif. En mars 2022, des volontaires, rencontrés sur le site Twiza, réseau d'entraide en faveur de l'habitat écologique, les ont ainsi aidés à poser les bottes de paille.

« Une employée de la mairie de Paris, un barouleur qui est devenu un ami, un couple de Marseille, une jeune femme de Forcalquier, mon parrain aussi... L'ambiance était super bonne. En échange de leurs services, on les choyait avec de bons plats et on les hébergeait », raconte Doriane, comblée par la « dimension humaine » du chantier. Posé dans son salon, la nature en vision panoramique, le couple reconnaît que construire la bâtisse de ses rêves a réclamé « du temps et de l'énergie » mais que cela en valait largement la peine.

Aurélien Selvi, Nice Matin



ON PEUT FAIRE BASSE CONSOMMATION ET HAUT NIVEAU DE CONFORT À TOUS LES ÉTAGES



La rénovation énergétique est le chantier du XXI^e siècle. En Europe, 85 % des bâtiments existants doivent ainsi être modernisés⁽¹⁾. Chez Saint-Gobain, la rénovation énergétique est au cœur de notre savoir-faire. Chaque jour, nous imaginons des solutions innovantes⁽²⁾ pour les professionnels et les particuliers avec des matériaux plus légers et à faible impact carbone, des isolants à haut rendement énergétique, des vitrages de haute technologie pour réduire l'empreinte environnementale des immeubles collectifs et des maisons individuelles et améliorer le bien-être et la santé des habitants. Concevoir des solutions pour des bâtiments plus confortables, plus économes en énergie et en ressources, c'est le défi que nous nous engageons à relever pour une construction toujours plus durable.

SAINT-GOBAIN.COM

(1) Étude Commission européenne 2024. (2) Retrouvez toutes les informations concernant notre engagement pour une construction responsable : <https://www.saint-gobain.com/sites/saint-gobain.com/files/media/document/2021-06/net%20zero%20carbon%20roadmap.pdf>.

Le cimetière produira bientôt de l'énergie solaire

À Saint-Joachim, en Loire-Atlantique, des panneaux photovoltaïques vont être bientôt installés à dessin. Une association d'habitants s'est même constituée pour aider la municipalité à mettre en place ce projet citoyen.

L'idée de départ, c'était de couvrir le cimetière de Saint-Joachim (Loire-Atlantique) pour limiter les inondations l'hiver et aussi récupérer l'eau de pluie, notamment pour arroser le terrain sportif voisin soumis à rude épreuve l'été. Mais la commune, située au cœur du Parc naturel régional de Brière (au nord de Saint-Nazaire), a vu plus grand. Pourquoi ne pas recouvrir le cimetière de panneaux ? L'idée a fait son chemin. Rapidement... En effet, depuis 2008, la municipalité s'est déjà lancée dans une politique de développement du photovoltaïque. Ni une, ni deux, l'association Brière'Energie se constitue autour d'une quinzaine de personnes.

« L'objectif, c'était d'aider la municipalité à trouver des habitants volontaires pour financer leur achat », se rappelle Philippe Renoux, son vice-président. Finalement, le calendrier est une aubaine : ce sont les 7 % d'impôt foncier en plus qui vont y participer. « Les Briérons financent l'achat des panneaux via la municipalité, et récupéreront leur augmentation d'impôt sous forme d'électricité redistribuée sur une boucle d'autoconsommation collective. »

5 000 panneaux

Si tous les foyers équipés d'un compteur Linky peuvent s'y raccorder, environ 500 foyers (ou "points de livraison" selon le jargon consacré) se sont aujourd'hui manifestés. « On table sur 1 000 », assure Philippe Renoux, qui renforce sa communication depuis le déploie-



5 000 panneaux photovoltaïques seront installés. PHOTO VILLE DE SAINT-JOACHIM

ment du prototype, courant mai. L'occasion de tester les techniques (et de se rassurer aussi), avant de lancer l'appel d'offres. Ce qui se dessine, c'est une couverture d'ombrières photovoltaïques, environ 5 000 panneaux, sur 6 000 m² de surface exploitable.

« Ce sera quasiment du sur-mesure ! », précise Denis Salaün, le directeur financier de la Ville. Ici, le sol est ondulé, impossible de le niveler, et il va falloir jouer de précision pour organiser l'espace sans l'abîmer. « Dans un cimetière, on n'a pas le droit à l'erreur. Il vaut mieux prendre un mois de plus, mais faire les choses bien... » Les poteaux, qui supporteront les ombrières, seront glissés dans les pieux enfoncés à 15 mètres de profondeur. Et ils seront en bois lamellé-collé, « pour plus d'harmonie ».

Dans ce projet, la Ville, propriétaire de la centrale, est fournisseur d'électricité. L'association, elle, est la « personne morale organisatrice ». C'est elle qui fait le lien entre habitant, production, et répartition. Pour ça, il a fallu développer, avec l'aide de l'entreprise Enogrid, un outil capable de mesurer la consommation pour assurer une redistribution équitable.

Chaque année, le cimetière pour-

rait produire 1,4 million de kilowatt-heures (kWh). « Ce n'est pas la panacée, les habitants de Saint-Joachim vont continuer de payer de l'électricité », nuance Denis Salaün, qui précise qu'ici à l'année, on consomme environ 11 mégawatt-heures (MkWh). Mais si on y ajoute l'énergie produite par les ombrières du parking qui jouxte la salle de spectacle, aujourd'hui exploitée par une société privée, « on pourrait arriver à couvrir 30 % de la consommation totale de la commune ».

30 % de la consommation totale de la commune

« Le projet du cimetière est le point d'orgue de notre politique de développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics », affirme Jacques Cochy, adjoint à l'environnement. Depuis une quinzaine d'années, huit bâtiments ont été recouverts de panneaux : écoles, bureau de Poste, salles de sport, services techniques... « Bref, tout ce qui était bien exposé ! », sourit Denis Salaün. Et l'objectif de départ : « faire des recettes et sécuriser l'avenir » est atteint.

Aujourd'hui, la Ville produit deux fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme ! « Tous nos bâtiments producteurs sont reliés dans le

même réseau d'autoconsommation. Seuls les premiers équipés opèrent encore en vente directe, car les décrets, aujourd'hui en vigueur, n'existaient pas au début... » Depuis 2023, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) permet en effet, sur dérogation, d'autoconsommer sur un même poste dans un rayon de vingt kilomètres.

Vers l'autonomie énergétique

Alors, si jadis l'initiative a pu surprendre (même l'édile de l'époque était frileux), aujourd'hui on vient de toute la France pour découvrir, sur le terrain, le modèle de cette petite commune en route vers l'autonomie énergétique. Et économiquement aussi... « Tous les investissements réalisés jusqu'ici, soit environ 2 millions d'euros, ont été autofinancés par les productions, en aucun cas par l'impôt ! », insiste Denis Salaün. Notons que le projet est soutenu par l'association citoyenne Récit et par la Fondation de France Grand-Ouest.

Côté habitants aussi, on fait globalement confiance à cette municipalité « qui a l'air de savoir y faire »... Le projet n'a pas soulevé de vraie opposition dans la population, hormis au conseil municipal (où, en novembre dernier, les trois élus d'opposition ont voté contre). Et pour cause, sur les 4 200 habitants de la commune, l'association Brière'Energie compte aujourd'hui 450 adhérents dont une majorité de résidents. Croisée à l'entrée du cimetière, cette septuagénaire a bien entendu parlé du projet, qui devrait voir le jour à l'horizon 2025, mais « sans se le représenter, ni s'engager pour autant »... Résolument volontaire, Philippe Renoux résume la philosophie de son association : « Ce projet porte un double objectif : limiter la facture, mais aussi réorienter la production d'électricité à d'autres moments de la journée, et apprendre à l'utiliser au mieux. Être responsable, l'avenir nous le demande. »

Émilie Weynants, Ouest-France

Préservation de l'eau, le modèle des sirops Monin

Depuis cinq ans, le siropier œuvre à démontrer la faisabilité d'une solution de recyclage de l'eau sur son site dans le Cher, associée à la valorisation des nutriments. Inédite dans son ampleur et par les techniques retenues, cette voie est entrée dans sa phase opérationnelle.

Il est le site le plus important du groupe. Celui d'où sortent chaque année 55 millions de bouteilles de sirop à destination d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et du Brésil. Ancrage des sirops Monin, l'usine berruyère est en train de devenir une vitrine de sa capacité à innover, scrutée par les plus grands groupes de l'agroalimentaire.

Son projet de réutilisation d'eaux usées traitées en cycle fermé est entré au printemps dans sa phase opérationnelle, et c'est bien une révolution qui se joue. Imaginé, rêvé, dès la perspective de création du nouveau site (effective en 2016-2017) et initié deux ans plus tard, il prend corps dans un moment de grande prise de conscience des effets du changement climatique sur le cycle de l'eau, qui s'est illustrée par la présentation, en mars 2023, du « plan Eau » qui a fixé un cap de 10 % d'économies d'eau à l'horizon 2030 en s'appuyant sur la sobriété et les innovations technologiques.

Depuis Bourges, l'ambition du siropier, qui consomme près de 60 000 m³ d'eau par an (dont 80 % servant au nettoyage et rinçage des installations), était affichée. Si elle s'est d'abord déployée à travers une politique d'économies reposant sur une optimisation des usages et une organisation de la production repensée, elle a pris une



Le siropier Monin vise 60 % d'économies d'eau sur son site berruyère.

PHOTO PIERRICK DELOBELLE

autre dimension avec le projet Zéro rejet, qui vise l'absence de rejets dans le réseau d'eaux usées ou le milieu naturel. La vision retenue : traiter l'eau pour la réutiliser dans l'usine en substitution de l'eau potable et valoriser les flux organiques et salins.

Un soutien de l'Union européenne

Après une étude de la réglementation et des contraintes menée avec l'office international de l'eau, une technologie, soufflée par l'Insa Toulouse est choisie : la filtration membranaire, qui permet de séparer eau, sucre et sel. Utilisée pour dessaler l'eau de mer, elle n'a jusqu'ici jamais été retenue en Europe comme seule solution de traitement des effluents dans l'industrie agroalimentaire. C'est une première. « *Il n'y a pas de traitement biologique, c'est moins coûteux en investissements et en fonctionnement, plus facile à déployer, plus intéressant en termes de rendement, de réutilisation de l'eau et de possibilité de valorisation des concentrats* », avance Ludovic La-

nouguère, chef de projet au sein de l'usine berruyère. Pour concevoir et déployer cette technologie, un nouvel acteur intègre l'histoire : Chemdoc water technologies, spécialiste de la filtration membranaire. Le consortium obtient le soutien du programme européen LIFE, permettant un financement public. Le nom du projet se précise alors : LIFE-Zeus, pour Zero Liquid discharge water rEUSE (zéro rejet liquide-réutilisation de l'eau).

Plus de 60 % d'économies d'eau espérées

Cinq ans après les premières réflexions et la démonstration de la capacité à produire une eau conforme à la qualité d'une eau en contact alimentaire, le printemps 2024 a vu l'entrée dans la phase opérationnelle. Deux bâtiments sont ainsi sortis de terre sur le site de Bourges : le démonstrateur à l'échelle industrielle auquel est accolé un laboratoire de pointe, et une installation permettant de récupérer les sels minéraux contenus dans les effluents pour les réutiliser dans les opérations de

régénération. L'heure est désormais à la production des premiers litres d'eau. « *Il y aura un suivi de plusieurs mois de la maîtrise de l'installation avant de réutiliser l'eau d'ici en début d'année prochaine* », précise Ludovic Lanouguère, qui espère « *plus de 60 % d'économies d'eau sur le site avec un taux de recyclage allant au-delà de 80 % des effluents* ». Les concentrats prendront la direction de méthaniseurs du Cher pour produire de l'énergie et/ou de l'épandage.

Valoriser les eaux non conventionnelles dans une usine agroalimentaire, réduire les prélèvements en eau par la réutilisation des eaux traitées : ce qui se joue à Bourges avec, pour la seule entreprise Monin, un investissement de 4 millions d'euros, est en tout point inédit. À terme, l'objectif est bien de dupliquer ce modèle dans l'ensemble des usines du groupe de la planète. Il est, aussi, de pouvoir transférer cette solution à d'autres industriels de l'agroalimentaire.

Valérie Mazerolle,
Le Berry Républicain

Le Repair Lab mobile répare bien plus que les objets

À Montpellier, la Croix-Rouge a lancé en 2023 un atelier mobile solidaire afin que les personnes en exil ou en situation d'errance puissent réparer elles-mêmes leurs affaires personnelles. Reportage aux côtés de Louise Brosset, à l'origine de ce dispositif inédit.

« J'ai le cœur brisé mais je ne suis pas sûr que vous puissiez le réparer ! », lance, sous forme de boutade, un monsieur édenté venu boire un café chaud en cette matinée d'avril bien fraîche, à l'unité locale de la Croix-Rouge de Montpellier Hérault située à deux pas du Jardin des Plantes.

La machine à coudre Singer, les outils de bricolage, colles et rustines soigneusement disposés sur une table, extraits de la « chariotte-établi » multicolore où ils sont entreposés, ne soigneront peut-être guère les maux de l'âme de cette personne à la rue, mais pourraient bien l'aider à réparer ses affaires personnelles.

Et parfois, tout est lié. « De nombreuses personnes en exil ou en situation d'errance sont confrontées à une détérioration de leurs biens personnels en raison des conditions difficiles dans lesquelles elles survivent. Souvent, elles ont peu de choses qui leur appartiennent, et elles y tiennent. Certains viennent faire réparer leur téléphone portable, leur vélo, le doudou de leur enfant ou des chaussures abîmées », explique Louise Brosset, 30 ans, à l'origine du Repair Lab, un atelier mobile solidaire de réparation expérimenté depuis un an à Montpellier, Lyon et Calais.

Une aiguille et du fil noir à la main, elle s'évertue à enseigner à Kevin, un sans-abri, comment recoudre son pull noir troué en plusieurs endroits. « Si j'avais des sous, j'en achèterai un autre, mais... », sourit-il. Et puis je l'aime bien, ce pull, il me tient chaud. » Une dame visiblement épuisée attend patiemment son tour près de la table de réparation. Elle est venue prendre le petit-déjeuner à la Croix-Rouge et

serre dans ses bras un sac à dos. « La couture est en train de se défaire, là, près de la fermeture éclair. Ce sac, c'est tout ce qu'il me reste de mon fils. Il est mort, il avait 21 ans. Il s'est suicidé. Alors j'y tiens. »

Une philosophie : « Le faire-ensemble »

« Avec le Repair Lab, poursuit Louise Brosset, nous intervenons sur des campements, des squats, des bidonvilles. Pour les sites de plein air les plus importants, un camion de 20 m³ a même été entièrement équipé sur mesure. Mais l'idée, c'est le « faire-ensemble », pour que les gens apprennent à réparer eux-mêmes leurs effets personnels et qu'ils en soient fiers. Car trop souvent, ils se retrouvent dépendants des acteurs humanitaires et ça peut contribuer à un sentiment de déshumanisation. » Un jeune homme souriant d'origine africaine s'avance. Pantalon rouge, béret rouge : son surnom est Coquelicot. « Mon vélo est cassé, le problème vient du frein je crois. J'en ai besoin tous les jours pour me déplacer. Vous pouvez le

La Croix-Rouge innove

SOLIDARITÉ « Ce sac, c'est tout ce qu'il me reste de mon fils. Il avait 21 ans. Mais la couture est en train de se défaire. Vous pouvez m'aider ? » À l'unité locale de la Croix Rouge de Montpellier, une dame s'approche des bénévoles du Repair Lab. Une machine à coudre et des outils de bricolage sont sortis d'une chariotte-établi multicolore. « De nombreuses personnes en exil ou en errance voient leurs biens personnels se détériorer rapidement. Un téléphone portable, un doudou, des chaussures : elles ont peu de choses et elles y tiennent », explique Louise Brosset, à l'origine de ce dispositif inédit. Ici le principe est simple : il s'agit de « faire ensemble » afin de sortir les participants du sentiment de dépendance parfois ressenti à l'égard des acteurs humanitaires. « Le câble de frein de ton vélo, on va le changer ensemble », insiste Louise auprès d'un jeune homme qui se fait appeler Coquelicot. L'an dernier, plus de 1 000 personnes ont participé aux activités du Repair Lab dans l'Hérault, le Rhône et les Hauts-de-France.



Le Repair Lab est un atelier mobile solidaire.

PHOTO CHRISTOPHE HARCOUES

réparer ? », demande-t-il. « Je peux t'amener la semaine prochaine un nouveau câble de frein. On le changera ensemble, comme ça s'il s'abîme à nouveau, tu sauras le réparer tout seul », insiste Louise.

À ses côtés, Kevin, l'homme au pull noir troué, se plante l'aiguille dans le doigt. Normal, c'est une première ! Assis non loin sur une chaise en plastique, Christophe s'affaire depuis dix minutes à retirer la couture abîmée de sa sacoche. « C'est important ce qu'elle dit là. On doit apprendre à se débrouiller nous-même, on ne peut pas toujours compter sur les autres », explique ce Martiniquais en grande précarité. Il habite dans une maison sans élec-

tricité et a perdu son travail de magasinier. « Les journées sont longues, vous savez », soupire-t-il. Justement, le Repair Lab permet aussi à ceux qui veulent apprendre à bricoler ou à ceux qui savent déjà – de nombreux migrants originaires du Soudan, du Bangladesh ou du Pakistan sont de parfaits couturiers – de s'occuper, de travailler de leurs mains et de se sentir utiles. Il faut savoir que l'absence de perspectives et l'attente interminable due à des situations administratives complexes génèrent souvent des problèmes de santé mentale.

Plus de 1 000 personnes

L'an dernier, plus de 1 000 personnes ont participé aux activités du Repair Lab et plus de 60 bénévoles ont organisé et animé près de 80 déploiements dans l'Hérault, le Rhône et les Hauts-de-France. Il arrive que des personnes de nationalités différentes s'entraident pour une réparation et que certains participants demandent à rejoindre l'équipe d'intervention pour partager leur savoir-faire.

Et au détour d'un coup de marteau, les discussions, les récits de vie, les confidences et les demandes d'aide émergent parfois. Le Repair Lab, le camion qui aide à reconstruire les objets... et les cœurs ?

Laure de Charette, Midi Libre

« Comme si on était en famille », des seniors heureux !

Rompre avec la solitude sans perdre son autonomie. C'est la proposition des résidences partagées de Domani, un concept qui prospère depuis deux ans à Lavaur, dans le Tarn. Reportage.

C'est une drôle de colocation qui s'est installée impasse Olympe de Gouge à Lavaur, dans le Tarn. Au cœur de ce lotissement fraîchement bâti, la société Domani, spécialisée dans l'habitat inclusif, a ouvert une résidence partagée pour seniors. Six personnes y logent, ainsi que Bella, la chienne de l'une d'entre elles. Ce concept séduit de plus en plus. Après Lavaur, Domani prévoit d'ouvrir une autre résidence dans le département. Ce sera à Albi, l'année prochaine.

Proches du modèle des béguinages, les habitats Domani laissent une grande autonomie aux habitants, qui peuvent sortir et rentrer quand bon leur semble. Ils accueillent cependant moins de monde et mettent plus l'accent sur le « vivre ensemble ».

S'il y a des règles à respecter, elles sont établies par les habitants eux-mêmes. « Ils établissent une charte entre eux. Ce sont eux qui ont par exemple décidé d'interdire les visites entre 12 h et 13 h 30 », indique Lucie Fabre, coordinatrice à Domani. Grâce à la charte, la vie ensemble se fait « toute seule. Je n'y pense même pas », affirme Michel Gillou, seul homme de la résidence.

Vivre mieux ensemble

« Pour l'instant, personne ne s'est battu », plaisante Jeanne Rabis. Autour de la table, les habitants se taquinent, plaisantent, haussent le ton parfois, certains ayant un caractère bien trempé. Mais cela n'empêche pas la bonne cohabitation (peut-être même que ça l'aide). Pour que tout fonctionne, « il faut se plier un peu », explique simplement Chris-



Denise, Thérèse, Michel, Christine et Véronique dans la salle à manger commune de la résidence.

PHOTO ÉMILIE CAYRE

tine Beatti. « Ils sont chez eux », affirme Marie Candalot, responsable des équipes autonomes. Ils sont accompagnés par des coordinateurs et des auxiliaires de vie, présents du matin au soir. La nuit, une présence est assurée à distance par des veilleurs de nuit. « Ils vivent à côté et peuvent intervenir très rapidement au moindre souci », poursuit-elle.

Les habitants partagent un grand espace de vie commun, avec une cuisine, un salon et une grande table pour les repas. Il y a aussi une terrasse à l'extérieur pour prendre le soleil, « et pour fumer », plaisante Véronique Bernard, habitante de Domani. Chacun a une partie privative « avec un espace nuit et un espace jour », explique Lucie Fabre. Cet espace privé leur permet

d'avoir des moments à eux et de recevoir leurs invités au calme.

Thérèse Sanchez est en semaine de découverte à Domani, où elle va bientôt s'installer. Ici, elle retrouve déjà le goût de la vie en collectivité ainsi que l'occasion de cuisiner.

Activités, excursions, jardinage...

Mère de sept enfants, elle avait l'habitude de préparer des plats pour toute sa famille. Hier, elle a fait un ragoût pour les habitants. Mais « c'était de la viande pour pot-au-feu », explique Thérèse. « Il aurait mieux valu la cuire à l'eau, et longtemps », souligne Denise Marti. Christine, qui a beaucoup voyagé, passe commande d'un curry, tandis que Véronique propose une choucroute « avant la fin du mois

de mai ». Des souhaits que note la responsable des équipes autonomes, Marie, avant d'aller faire des courses. « On fait en fonction des besoins de chacun », explique-t-elle. Et pour les activités « il n'y a pas de planning ou de calendrier obligatoire », explique Lucie, coordinatrice. Selon les envies des habitants, l'équipe Domani propose des loisirs ou des excursions. Dès que les beaux jours arriveront, un temps de jardinage sera organisé, pour le plus grand plaisir de Jeanne. « Les après-midi sont bien remplis », assure l'habitante. Outre les activités organisées, les habitants vivent, tout simplement. Et c'est justement ce qui leur plaît le plus. Vivre ensemble ou plutôt... ne plus vivre seul.

Venance Bertrand-Trouvé,
La Dépêche du Midi

Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

Garantie Verte AXA⁽¹⁾

**AXA finance jusqu'à 50 000 €⁽²⁾ supplémentaires
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> – Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50 % du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10 % du montant total du sinistre avec un plafond de 50 000 €. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.